



# Synthèse du Rapport annuel 2023

**Actions & perspectives**



Congrès de la FNSEA 2022 - ANGERS

# Chapitre 1

## « Économie et développement durable »

### « Valoriser la production française pour défendre notre revenu »

Tout au long de l'année 2023, la FNSEA s'est battue pour rééquilibrer les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs, à travers la loi Descrozaille, la prolongation du seuil de revente à perte majoré de 10 % ou encore l'encadrement des promotions. Elle s'est aussi battue pour sanctuariser la matière première agricole, a dénoncé les pratiques des alliances européennes des distributeurs et a activement contribué à débloquer des aides d'urgence pour les agriculteurs biologiques.

**« En matière de restauration collective, la FNSEA, engagée depuis plus de 3 ans aux côtés des acteurs du secteur pour revaloriser le prix du repas et atteindre les objectifs d'EGAlim »**

### Conforter la capacité de la Ferme France à produire pour relever le défi de la Souveraineté alimentaire

« La FNSEA s'est mobilisée, aux côtés des filières, pour défendre des plans de souveraineté, pour préserver les moyens de production de la Ferme France, en conduisant différentes actions auprès des pouvoirs publics pour sécuriser les pratiques des agriculteurs, en prônant une politique sanitaire cohérente et efficace et en soutenant la durabilité des outils de production. En 2024, la FNSEA va poursuivre sa mobilisation pour relever le défi de la souveraineté alimentaire et préserver les moyens de production de la ferme France. »

**« Protéger les agriculteurs en anticipant et en sécurisant leurs pratiques sans les priver de leur liberté d'entreprendre »**

### Union européenne : renforcer et approfondir notre action à Bruxelles et à Strasbourg

« Face à une Commission européenne qui a maintenu un rythme soutenu dans le déploiement de son Green Deal (Pacte vert) et de ses accords de libre-échange avec les pays-tiers, la FNSEA a plaidé, en coordination avec ses collègues du COPA, pour un rééquilibrage global, parfois avec souci, au profit de l'agriculture européenne sur de nombreux dossiers : Restauration de la nature, NGT, Label Bas carbone, prédation, normes sanitaires, Mercosur, etc. »

**« Les élections à venir nécessitent que la FNSEA développe son action à l'échelle de l'Europe »**

## Accompagner les exploitations agricoles dans la transition

« Réduction des émissions de gaz à effet de serre, production de biomasse, facilitation de l'accès à l'eau, décarbonation de l'agriculture et des forêts, protection des cultures, recyclage des déchets agricoles... La FNSEA a été, en 2023, sur tous les fronts pour demander aux pouvoirs publics d'appliquer une vision pragmatique et cohérente de la planification écologique et pour valoriser les agriculteurs porteurs de projets et de solutions ».

**« Les agriculteurs sont acteurs de la transition, la FNSEA se mobilise pour les accompagner ».**

## Faire de l'agrivoltaïsme une opportunité économique pour l'agriculture

« Sur la base des propositions des organisations professionnelles agricoles (FNSEA, JA, Chambres d'agriculture, le gouvernement a fait adopter la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (APER). Celle-ci consacre juridiquement la notion d'agrivoltaïsme qui d'une part sanctuarise la vocation nourricière de l'agriculture et d'autre part, fait du photovoltaïque un outil d'adaptation des exploitations et levier de création de valeur, permettant de compléter le revenu des agriculteurs et de consolider économiquement les exploitations... ».

**« L'agrivoltaïsme positionne l'agriculture comme une solution face au défi climatique. »**

## Chapitre 2

### « Vie des entreprises »

#### Préserver la compétitivité de nos exploitations

L'application de l'assurance récolte au 1er janvier 2023 et la préservation des acquis fiscaux ont permis à nos exploitations de maintenir leur compétitivité. Au cours de l'année écoulée, la FNSEA a également veillé à ce que l'Etat puisse accompagner les transitions qu'il demande aux agriculteurs, à la hauteur des enjeux environnementaux et surtout économiques. Un travail de tous les instants au cours de l'année 2023 pour la FNSEA et son réseau.

**« La crise du monde de l'élevage nécessitait une réponse exceptionnelle »**

#### Dispositifs fiscaux en faveur de la compétitivité des entreprises agricoles

« La FNSEA a notamment obtenu la mise en place d'une déduction fiscale destinée à neutraliser la revalorisation des stocks liés à la hausse des prix au profit des éleveurs laitiers et allaitants, l'extension d'un taux réduit de TVA pour les centres équestres ainsi que l'aménagement et la prorogation de crédits d'impôts (Haute valeur environnementale, crédit d'impôt remplacement) »

**« La FNSEA a su se mobiliser face aux problématiques de trésorerie et aux besoins d'investissements ».**

#### Taxation du GNR et mesures de compensation

« Face aux vellétés du gouvernement de supprimer l'avantage fiscal sur le gasoil non routier (GNR), la FNSEA a mobilisé son réseau, interpellé le ministre de l'Economie et coconstruit avec ses services, une solution permettant de concilier la nécessaire décarbonation du secteur agricole avec le maintien d'une agriculture économique viable et compétitive sur l'ensemble du territoire. Les mesures de compensation votées en loi de finances pour 2024 sont conservées : plafond du micro-BA à 120 000 €, DEP maximale portée à 50 000 € et hausse de 100 000 € des plafonds d'exonération des plus-values ».

**« Une compensation à l'euro près pour les exploitants agricoles. »**

#### Gestion des risques

« La FNSEA a participé activement au sein de la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes (Codar) à l'élaboration des textes d'application. A l'issue de cette première année, la hausse des taux de diffusion de l'assurance multirisques climatique semble traduire un premier bilan positif. Mais elle demande au gouvernement d'améliorer l'efficacité et la transparence sur le déploiement de l'indice de pousse de l'herbe des prairies ».

**« La FNSEA poursuivra son engagement pour assurer le plein succès de la réforme des outils de gestion des risques climatiques ».**

## Chapitre 3

### « Structures et territoires »

#### Préserver et valoriser nos territoires ruraux

Nos exploitations agricoles font intégralement partie de territoires vivants qui doivent être protégés de nombreuses « agressions » en particulier l'artificialisation des sols et la prédation. Pour que ces territoires puissent être des moteurs sociaux, économiques et environnementaux, il est primordial de renouveler les générations et d'assurer la pérennité de l'agriculture en montagne et en zones défavorisées. Le groupe rural dont la FNSEA est la tête de pont s'est retroussé les manches sur ces dossiers.

**« Un travail va être conduit sur les enjeux de la réindustrialisation, les freins au développement économique, l'emploi en milieu rural ».**

#### Protection des terres agricoles : une mise en œuvre pragmatique du ZAN dans les territoires ruraux.

« Bien qu'elle diminue depuis dix ans, la consommation de terres agricoles reste à un niveau inquiétant. Ce sont toujours environ 25 000 hectares par an qui sont consommés. Équité entre les territoires, gouvernance locale, fiscalité, politique du logement, règles d'urbanisme et de construction, etc., c'est tout un nouveau modèle de développement et d'aménagement du territoire, fondé sur la sobriété foncière, qui doit être imaginé. »

**« L'adoption de la loi ZAN n'est que le début du travail. »**

#### Des lueurs d'espoir pour l'évolution du statut du loup

« La FNSEA qui a coorganisé les premières Assises de la prédation a activement participé au Plan national d'actions Loup. Ce dernier qui s'étalera de 2024 à 2029 prévoit de revisiter la méthode de comptage des loups. La FNSEA travaille sur la problématique du renouvellement des conventions pluriannuelles de pâturage. Tout au long de 2023, la FNSEA n'a eu de cesse de rappeler l'impact moral subi par les éleveurs prédatés. Elle se félicite par ailleurs que la transhumance a été reconnue au patrimoine immatériel de l'UNESCO. »

**La FNSEA souhaite une réponse à la hauteur des préjudices causés**

#### Le renouvellement des générations en agriculture

« 166 000 exploitants agricoles auront pris leur retraite d'ici 10 ans en France, soit plus d'un tiers d'entre eux. Ceci intervient à un moment où les actifs agricoles sont confrontés à un ensemble de défis climatiques, économiques, environnementaux, sanitaires et sociétaux considérables. Pour ce faire, une importante concertation a été lancée par le ministre de l'Agriculture et au niveau national et dans chaque région en 2023. L'objectif poursuivi : se projeter sur ce que sera l'agriculture en 2040, à travers un projet de loi d'orientation agricole. »

**« Plus d'un tiers des exploitants agricoles prendront leur retraite d'ici 10 ans ».**

## Chapitre 4

### « Affaires sociales »

#### Renforcer et étendre les acquis sociaux

« Cultiver de bonnes relations sociales, assurer des retraites décentes, développer l'orientation et la formation des exploitants et des salariés, répondre aux problématiques d'attractivité, prendre en compte des effectifs dans les groupements d'employeurs et lutter contre la pénurie de médecins du travail ont été quelques-uns des chantiers engagés au cours de l'année 2023 par la FNSEA et ses services. Si les attentes et le niveau d'exigence sont élevés, la FNSEA a tous les atouts nécessaires pour y parvenir ».

**« La FNSEA poursuit son travail de mobilisation pour faire en sorte que les propositions qu'elle a portées soient reprises dans la mise en œuvre du Pacte d'orientation. »**

#### Les propositions de la FNSEA en matière d'orientation et de formation dans le cadre de la concertation PLOAA

« La FNSEA a porté de nombreuses propositions pour le PLOAA en particulier le lancement d'un plan pluriannuel de promotion, auprès du grand public, de l'agriculture, des métiers du vivant et de l'agroalimentaire. Elle a souhaité la mise en place d'un grand plan compétences 2030 » pour les exploitants, les salariés, les enseignants et les formateurs et rénové les dispositifs d'accompagnement pour les publics en quête de reconversion vers le secteur agricole. La FNSEA sera vigilante aux mesures prises tout au long du parcours législatif du projet de loi ».

**« Promouvoir l'agriculture et les métiers du vivant à travers un plan pluriannuel »**

#### Calcul de la retraite des agriculteurs sur les 25 meilleures années de leur carrière

« Malgré les revalorisations réalisées grâce aux lois Chassaigne 1 et 2 (2021 et 2022), les montants de retraite tous régimes confondus des agriculteurs restent inférieurs à la moyenne des assurés de notre pays (1 170 € contre 1 500 € bruts). La FNSEA propose un rapprochement des taux de cotisations retraite des agriculteurs avec ceux des salariés et des indépendants et d'harmoniser les minima de retraites : 85 % du Smic pour toutes les carrières complètes tous régimes confondus. Une attention particulière devra être portée aux petites retraites et aux membres de la famille (conjoint, aides familiales) ».

**« Pour la FNSEA, le calcul de la retraite sur les 25 meilleures années doit se faire en parallèle d'une réflexion sur le système d'acquisition des droits à la retraite »**

## Chapitre 5

### « Vie du réseau »

#### 2023 : on a marché sur la tête

« Toutes les années se suivent et se ressemblent ou presque. L'année 2023 a été très chargée au plan syndical avec l'élection d'une nouvelle équipe, avec les batailles menées sur le revenu, les surtranspositions, la surcharge administrative, le suivi des dossiers économiques (agriculture biologique...) et des travaux législatifs : Loi Descrozaille (Egalim 3), préparation du PLOA ; projet de loi de Finances... L'année 2023 s'est achevée sur une mobilisation sans précédent sur l'ensemble du territoire ».

**« Pas d'interdiction sans solution a été dénoncé permettant à plusieurs reprises d'obtenir gain de cause ».**

#### L'année syndicale 2023

« L'année 2023 a été une année électorale. Lors du 77e congrès de la FNSEA à Angers, les administrateurs ont élu le nouveau conseil d'administration et le bureau. Les élus se sont immédiatement mis au travail sur les mesures de rémunération et d'attractivité du métier. Ils ont aussi défendu les intérêts des agriculteurs français à Bruxelles. Grâce à une efficace coopération avec le COPA et un important travail d'amendement, les responsables de la FNSEA ont permis de sécuriser la compétitivité des agriculteurs français. 92 % d'entre eux ont ainsi pu prétendre à l'éco-régime en 2023 ».

**« Animée par un nouveau chantier de transformation, l'année 2024 sera également marquée par le début de la campagne des élections aux chambres d'agriculture ».**

#### Réflexion, formation et accompagnement dans les FDSEA

« Cycle parcours, Syndical, Économie, Fiscalité – juridique, Communication – Digital, Environnement, Droit social - RH - Paie et Efficacité professionnelle. La FNSEA a porté, en 2023, une ambition forte de formation de son réseau, auprès des élus, des directeurs, et des animateurs. Expérimentée en 2022, face au défi du turn-over, et avec la volonté de développer l'esprit-réseau, la FNSEA a tenu 3 journées d'accueil ouvertes à tous les nouveaux collaborateurs du réseau. Car l'objectif pour chacun est de s'adapter aux évolutions des métiers et répondre aux attentes des agriculteurs ».

**« La formation demeure un levier fort de montée en compétence. »**

## **FNSEA 2025 : la transformation du réseau est lancée**

« En 2023, une grande partie des actions du premier levier qui concerne la rénovation de notre stratégie d'adhésion et l'ajustement de notre offre syndicale ont été menées, ce qui a permis notamment de donner un nouveau rôle au service syndical. Un premier travail a déjà permis de cartographier les chantiers ouverts et ceux restants à ouvrir, il faut maintenant prioriser les chantiers à ouvrir et déterminer les indicateurs de performance. L'objectif est de faciliter la compréhension et l'application de ces changements auprès des équipes locales et nationales ».

**« Notre réseau doit s'adapter à de nouveaux publics d'agriculteurs, faire évoluer ses pratiques et ajuster son offre de service ».**

## **Développement des services 2023 : une année charnière pour conforter l'accompagnement du réseau FNSEA**

Après cinq années mobilisées pour accompagner le réseau dans le développement de ses offres de services, 2023 a été un palier pour accentuer la dynamique. Ceci s'est traduit par la progression des axes de développement couplée à un confortement des moyens dédiés. Les actions menées se sont notamment traduites par la mise en place de la démarche « Mes saisonniers agricoles », le développement de systema.fr (outil d'appui à l'élaboration du Document Unique d'évaluation des Risques) et le renforcement du dispositif 'carte moisson' »

**« Un seul but : faciliter les fédérations départementales dans la quête du dernier kilomètre vers l'ensemble des agriculteurs de leur territoire »**

## **La Section nationale des anciens exploitants**

« 2023 a été placée sous le signe des retraites dans le tout le pays avec une réforme des retraites qui a provoqué de nombreuses manifestations partout en France. La SNAE s'est elle aussi attelée aux côtés de la FNSEA à défendre toute au long de l'année les retraites des non-salariés agricoles. La section s'est inquiétée auprès du gouvernement du projet de supprimer les anciens exploitants du vote aux élections chambre d'agriculture. Enfin, la SNAE a dévoilé, en novembre 2023 son plan d'action 'jeunes retraités' afin d'attirer les agriculteurs qui vont partir à la retraite. »

**« La Section Nationale des Anciens Exploitants (SNAE) de la FNSEA se mobilise au quotidien pour défendre les droits des agriculteurs à la retraite ».**



## La Commission nationale des agricultrices

« L'année 2023 a été marquée par les élections et le renouvellement du conseil d'administration. Les membres élues ont engagé un véritable travail dès leur arrivée pour obtenir un état des lieux de la féminisation du réseau et établir une trajectoire d'action précise à travers une feuille de route détaillée. Tout au long de l'année, sur salons professionnels, les membres de la CNA ont pris part à des tables rondes sur la place des femmes en agriculture. Elles ont poursuivi le travail du mandat précédent pour favoriser l'engagement des agricultrices et œuvrer pour faciliter le quotidien (remplacement, machinisme...) tout en participant actives aux campagnes de communication : Octobre rose, Fermes ouvertes, Tours de France masculin et féminin. ».

**« LA CNA a souhaité mettre un accent fort sur la formation dès le début de son mandat ».**

## SNFM, pour une meilleure régulation foncière

« Un nouveau conseil d'administration a été élu lors du Congrès dans la Loire en février 2023. Celui-ci accueille quinze nouveaux administrateurs. Il s'est réuni sept fois au cours de l'année écoulée pour définir les pistes de réflexion de la section. Des groupes de travail ont été mis en place afin de cibler plus précisément les sujets que portera la section pendant le mandat. La SNFM s'est saisie de la question des conventions pluriannuelles de pâturage en collaboration avec la Commission « Montagne et zones défavorisées » et la Commission « Gestion des territoires ».

**« Le statut de l'agriculteur professionnel et le renforcement du contrôle des structures constituent, pour la SNFM, deux points d'attention majeurs dans la discussion du PLOA »**

## SNPR : un travail approfondi sur la fiscalité foncière

« L'actualité en 2023 a été riche en dossiers intéressant directement la SNPR : le foncier, l'environnement, la fiscalité et le photovoltaïque pour ne citer que les principaux. Pour 2024, la SNPR souhaite voir concrétiser son accord avec la SNFM, la loi Sempastous n'étant qu'un supplétif. Elle suivra de très près les évolutions de la proposition de loi du député Jean Terlier et le projet de loi d'orientation et d'avenir agricole. Enfin la SNPR veut continuer ses réflexions sur le photovoltaïque, et plus particulièrement sur l'agrivoltaïsme. »

**« La SNPR travaille sur la manière de rendre le statut de bailleur plus attractif par le biais de la fiscalité ».**

# Chapitre 6

## « Communication »

### Une communication ciblée et efficace

« Faire connaître, reconnaître et valoriser les idées et les actions de la FNSEA a été le travail quotidien de l'équipe de communication. Elle s'est engagée à promouvoir toutes les productions agricoles, en mettant en avant l'agriculture plurielle et la diversité de l'offre agricole et en développant la campagne Ma nature, mon futur, l'agriculture. Pour mieux irriguer les esprits, la FNSEA a pu compter sur l'indispensable appui des fédérations régionales et départementales, en coordination avec les fédérations locales de Jeunes Agriculteurs »

**« Nous disposons d'un contenu documentaire et iconographique riche, il ne demande qu'à être exploité. »**

### Faire de l'actualité une opportunité pour diffuser nos messages

« Communiquer en 2023 fut pour la FNSEA une préoccupation de tous les jours, une nécessité d'actualité, une ambition d'influence. Elle a saisi toutes les opportunités d'expression dans les médias pour contribuer au débat public et mettre la pression sur le Gouvernement et les décideurs politiques, en s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux et les salons professionnels : Salon de l'agriculture, salon des maires, etc. Chaque événement a fait l'objet d'une communication spécifique, conçue en fonction de la cible. »

**« La FNSEA n'a négligé aucune opportunité pour faire valoir ses messages et faire entendre la voix de l'agriculture »**

### Campagne Ma nature, mon futur, l'agriculture

« Élaborée par le service communication en collaboration étroite avec les élus, la campagne de promotion "Ma nature, mon futur, l'agriculture" de la FNSEA est une campagne triennale de promotion des métiers et de l'attractivité de l'agriculture initiée dans le sillage de la caravane publicitaire du Tour de France en 2022. Elle a connu un excellent millésime 2023. L'opération a gagné une nouvelle dimension en quittant le strict parcours de la Grande Boucle pour devenir un message décliné par les fédérations du réseau FNSEA à travers toutes les régions de France et en toutes saisons ».

**« Notre objectif est double : accompagner des événements de terrain associés à une compétition sportive amicale, et signer des rencontres et échanges visant à améliorer la connaissance des métiers de l'agriculture »**

## Campagne Ma nature, mon futur, l'agriculture

« Élaborée par le service communication en collaboration étroite avec les élus, la campagne de promotion “Ma nature, mon futur, l'agriculture” de la FNSEA vise à faire connaître la diversité des métiers dans le domaine agricole et à attirer les jeunes vers le secteur agricole. Le message contient trois axes : la diversité des métiers, les besoins importants en recrutement et la multiplicité des niveaux de compétences recherchés. Elle a été lancée pendant le Tour de France cycliste, avec l'appui des FDSEA locales et du réseau de partenaires, lui assurant ainsi une visibilité maximale à la télévision et les réseaux sociaux notamment ».

**« Une vaste mobilisation d'envergure au service  
de la promotion des métiers agricoles  
pour susciter l'intérêt, voire des vocations »**